

LA
CHAIRE
EN ACV



ELSA
PACT

↓ MÉTHODE ORIGINALE

PANORAMA DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PORTFOLIO

DEMAIN LA TERRE®

M16 | V 01 | 11/05/21



MÉTHODE
ORIGINALE

DEMAIN LA TERRE®

M16

Présentation

Demain la Terre est une association de producteurs de fruits et légumes frais ou transformés créée en 2004. Après trois ans d'échanges et d'expérimentations, le référentiel Demain la Terre® a été finalisé en 2010. Une exploitation adhérente et qui répond aux exigences du référentiel peut apposer le label sur ses produits.

Objectif

Le référentiel Demain la Terre® vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axé sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect de l'environnement.

Cadre méthodologique

Le référentiel Demain la Terre® vise à définir, pour chaque pilier du développement durable, des critères objectifs et mesurables concernant la production de fruits, légumes et assimilés, frais ou transformés. Il a également pour objectif de définir des niveaux de qualité de production, vis-à-vis de la réglementation en vigueur, notamment en matière de réduction de consommations des

intrants, des innovations et du développement de systèmes alternatifs de production.

Le référentiel Demain la Terre (production & transformation) comporte 68 critères et le référentiel (transformation) 39 critères définis selon les trois piliers du développement durable et organisés en 8 domaines d'application :

- L'usage des produits phyto-pharmaceutiques écotoxiques
- Le respect de l'eau
- Le respect de la terre
- La préservation de la biodiversité
- La réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction des déchets et de leur impact environnemental
- Le rôle économique
- La responsabilité sociale

Chaque critère est évalué selon son niveau d'engagement, fournissant un score de 0 à 3. Ainsi par exemple, les 3 niveaux du critère «réduire l'usage des engrais de synthèse» sont ainsi définis :

- Niveau 1 : La fertilisation organique est

pratiquée et représente moins de 25% des apports en éléments majeurs NPK

- Niveau 2 : La fertilisation organique représente entre 25% et 50% des apports en éléments majeurs NPK
- Niveau 3 : Utilisation majoritaire (plus de 50%) d'engrais et amendements organiques.

La qualification de «non-conformité» (NC) est utilisée lors du non-respect de la réglementation en vigueur.

Résultat

En fonction des résultats de l'audit, le label peut être ou ne pas être attribué. Le label Demain la Terre® est attribué si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- aucun critère ne doit être noté NC
- la note générale doit être égale ou supérieure à un tiers des points possibles sur l'ensemble des critères
- en production agricole, pour le thème «Usage des produits phyto-pharmaceutiques écotoxiques», une note strictement supérieure à un tiers des points est exigée.



→ DEMAIN LA TERRE®

M16

SYNTHÈSE

- Procédurale
- Analytique
- Relative
- Absolue
- Monocritère
- Multicritère
- Évaluation des services écosystémiques

DOMAINES DE LA DURABILITÉ CONCERNÉS

- Economique
- Social
- Environnemental*

*Rappel : seul le volet environnemental est analysé dans ces fiches.

SPÉCIFICITÉS

GÉNÉRIQUE

SPÉCIFIQUE

DOMAINE D'APPLICATION

Agricole et agro-alimentaire

SYTÈME ÉTUDIÉ

Production agricole

UTILISATEURS CIBLÉS

Entreprises agricoles ou de l'agro-alimentaire

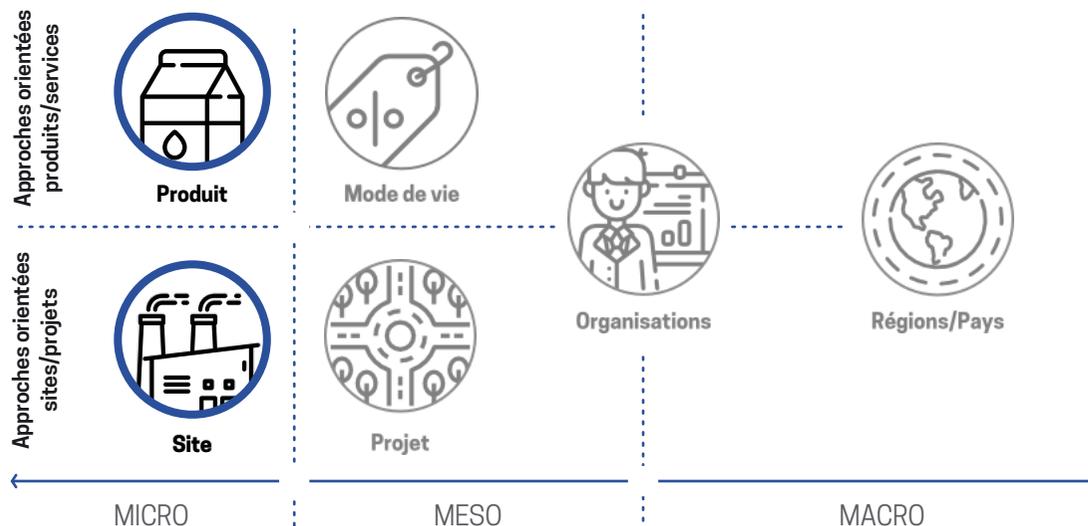
SUPPORT OPÉRATIONNEL

- Ouvrage/guide
- Logiciel
- Questionnaire
- Autre : Référentiel

USAGES REVENDIQUÉS POTENTIELS

- Diagnostic environnemental
- Ecoconception
- Communication environnementale
- Demande réglementaire
- Autre : Amélioration de la performance environnementale d'année en année

TYPE D'APPROCHE



MÉTHODE
ORIGINALE → **DEMAIN LA TERRE®**

M16

PERTINENCE SPATIALE DES EFFETS

- Site générique
- Site dépendant
- Site spécifique

ÉVALUATION DES IMPACTS

- Au regard des services rendus par le système étudié
- Évaluation intrinsèque

TYPE DES ÉVALUATIONS

- Qualitatives
- Semi-quantitatives
- Quantitatives

NATURE DES INDICATEURS

- Simples
- Mesurés
- Prédicatifs réels
- Prédicatifs potentiels

**PLACE DES INDICATEURS
SUR LA CHAÎNE DE CAUSALITÉ DPSIR***

Force motrice

Cause fondamentale des pressions (agriculture, activités industrielles)

Pression

A l'origine d'un changement d'état (rejets, artificialisation d'un milieu)

Etat

Description du milieu au travers de la mesure de différents paramètres biologiques, physiques, chimiques, hydrologiques

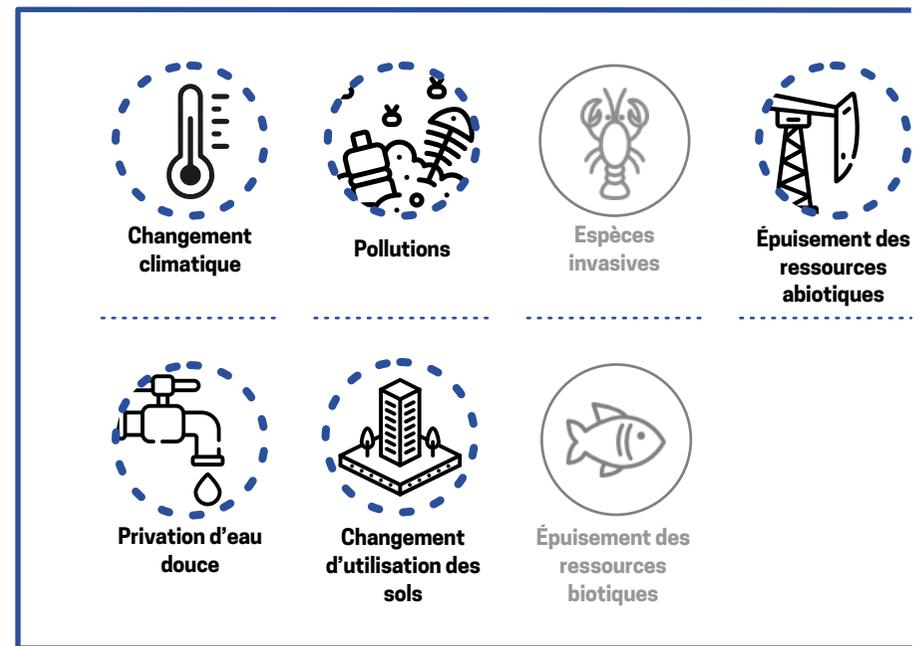
Impact

Correspond à un changement d'état à cause des pressions

Réponse

Actions correctrices pour limiter les impacts

COUVERTURE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Couverture partielle ou très partielle de l'enjeu
 Bonne qualité de couverture de l'enjeu

*DPSIR : Driver-Pressure-State-Impact-Response (Force motrice-Pression-Etat-Impact-Réponse)

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION



A. Qualité du jeu des indicateurs

- A.1. Homogénéité des niveaux DPSIR
Évalue si les indicateurs sont placés de façon homogène sur la chaîne causale DPSIR
- A.2. Non redondance des critères
Évalue si le jeu d'indicateurs ne présente pas de chevauchements.
- A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode
Évalue si les indicateurs permettent de répondre aux objectifs fixés par la méthode
- A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux
Évalue l'aptitude à caractériser les effets environnementaux en privilégiant les méthodes les plus élaborées
- A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)
Évalue si la méthode applique une approche de durabilité forte ou faible
- A.6. Pertinence spatiale des effets
Évalue la prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux



B. Complétude

- B.1. Portée de la méthode
Décrit le périmètre d'étude couvert par la méthode
- B.2. Couverture des enjeux environnementaux
Évalue si les grands enjeux environnementaux sont couverts par la méthode



C. Transparence et objectivité

- C.1. Accessibilité et transparence
Évalue dans quelle mesure l'utilisateur a accès à une information détaillée sur le mode de calcul et les références utilisées
- C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats
Évalue dans quelle mesure l'agrégation des résultats est transparente et objective
- C.3. Objectivité et reproductibilité
Évalue la reproductibilité de l'évaluation



D. Consensualité

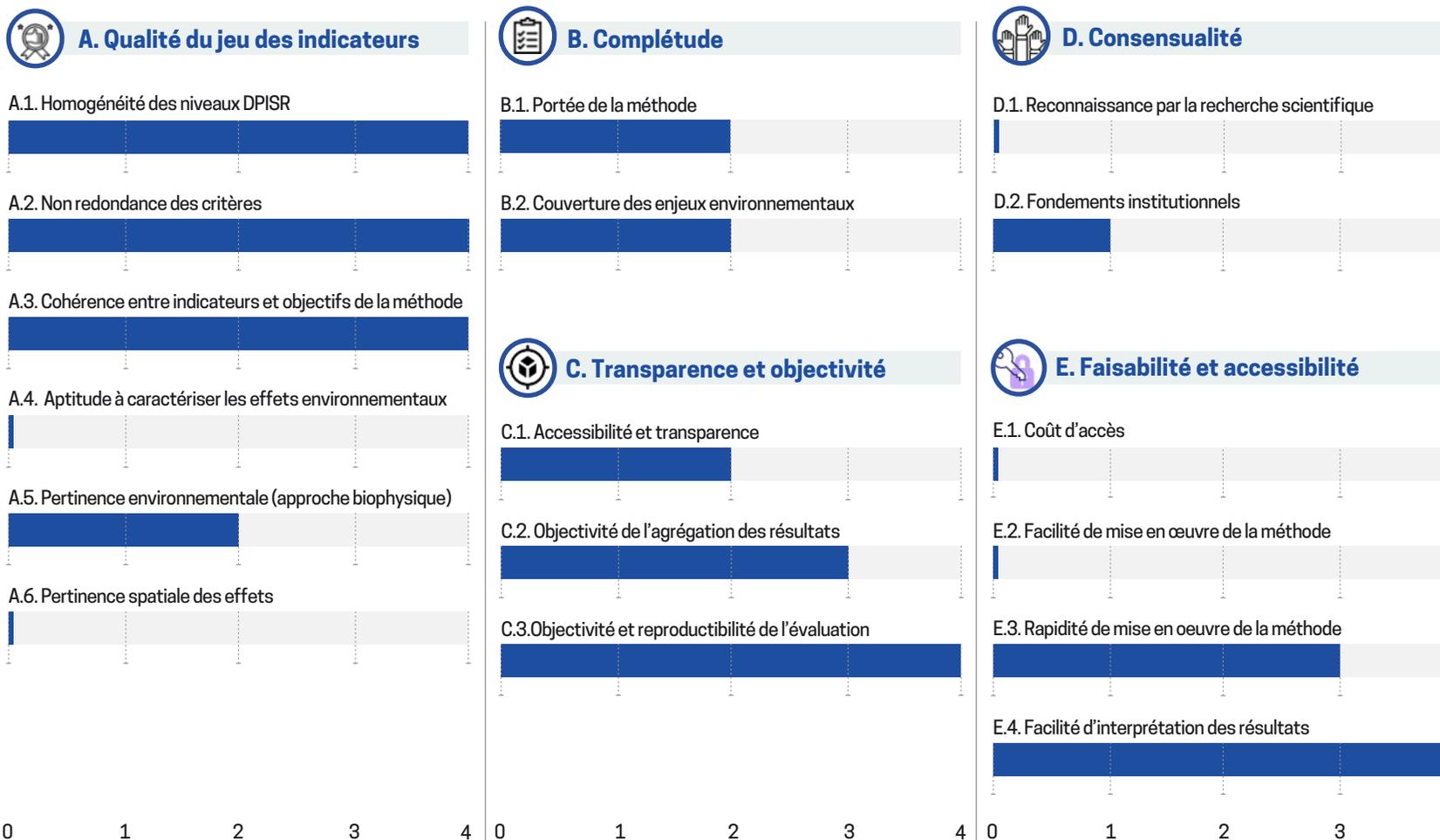
- D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique
Évalue le degré de consensus scientifique autour d'une méthode (nb publications scientifiques)
- D.2. Fondements institutionnels
Évalue l'ancrage institutionnel de la méthode



E. Faisabilité et accessibilité

- E.1. Coût d'accès aux outils
Évalue le coût économique pour utiliser la méthode
- E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode
Évalue la facilité de mise en œuvre à partir du niveau de qualification requis de l'utilisateur
- E.3. Rapidité de mise en œuvre de la méthode
Évalue le temps passé pour réaliser une évaluation environnementale avec la méthode
- E.4. Facilité d'interprétation des résultats
Évalue la facilité d'interprétation des résultats par l'utilisateur

ÉVALUATION DÉTAILLÉE

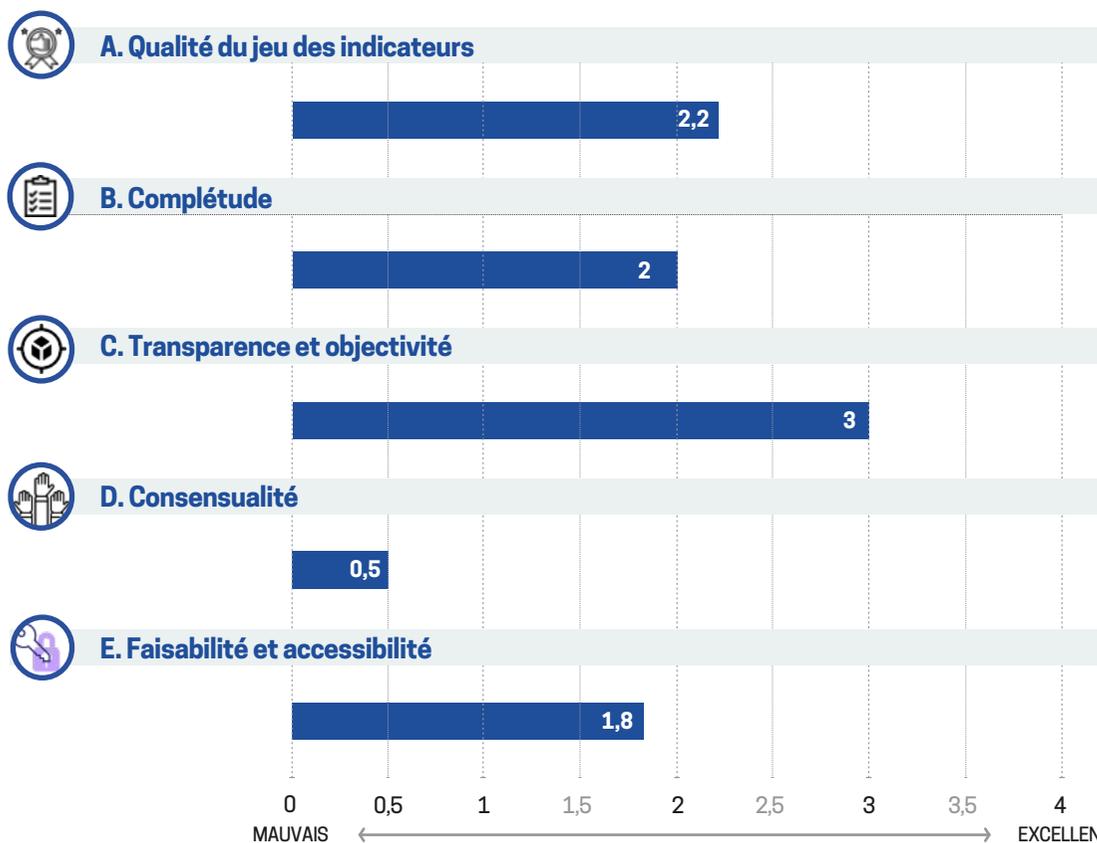


DEMAIN LA TERRE®

M16

ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Méthode d'agrégation explicitée dans le guide méthodologique)



PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Points forts

- Rapidité d'évaluation
- Format label très simple de lecture pour le grand public
- Couverture des enjeux environnementaux de qualité moyenne
- Evaluation de la durabilité sur les 3 piliers
- Démarche qui cherche à valoriser les pratiques agricoles
- Place ses adhérents dans une dynamique d'amélioration continue
- Audit et Contrôle indépendants de l'association

Points faibles

- Indicateurs de pratiques qui ne permettent pas de quantifier l'impact environnemental d'une exploitation mais plutôt la durabilité de ses pratiques
- Pas d'approche cycle de vie
- Pas de prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux
- Faible transparence de la méthode

Commentaires libres

Le référentiel Demain La Terre® s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Le référentiel est actuellement en cours de révision et intègrera dans ses prochaines versions les leviers d'actions environnementales retenues suite à un projet d'éco-conception par la méthode ACV sur les filières agroalimentaires Demain La Terre®. Le processus de contrôle est indépendant de l'association.

POSTFACE

M16

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Conception de la méthodologie : (de gauche à droite)
Mélissa Cornelus (INRAE), Charlotte Pradinaud (INRAE),
Ange Villeveille (stagiaire INRAE), Philippe Roux (INRAE)



Comité de suivi : Guillaume Brancourt (Bonduelle) ■ Vincent Colomb (Ademe) ■ Nicolas Geheniau (BRL) ■ François Lataste (BRL) ■ Virginie Leclercq (Suez) ■ Cecile Lovichi (Bonduelle) ■ Catherine Macombe (INRAE) ■ Flore Nougarede (Ademe) ■ Sandra Payen (CIRAD) ■ Thibault Salou (SupAgro) ■ Agata Sferratore (SCP) ■ Louis-Georges Soler (INRAE)

Graphisme et mise en page : Alain Chevallier

Guide réalisé avec le soutien financier de la Chaire ELSA-PACT et de l'ADEME.

© Dessins : iStock. © Pictogrammes : flaticon.com

PARTENAIRES ACADÉMIQUES



PARTENAIRES ENTREPRISES



MISE EN GARDE

Cette fiche repose sur une méthodologie présentée dans un document de synthèse disponible sur le site : ww.elsa-pact.fr. Les éléments qui ne pouvaient être renseignés en l'état des informations disponibles de façon transparente sur ladite méthode ont été identifiés par « information non disponible ». Il est tout à fait possible d'update une fiche si la méthode a été améliorée dans une nouvelle version ou si des informations complémentaires sont mises à disposition de façon transparente. Ce panorama est mis à disposition du public gratuitement. L'utilisation de ces fiches et de leur contenu dépend entièrement de la responsabilité des utilisateurs, et ne saurait engager la responsabilité des auteurs du panorama.

PRÉFACE DE LA FICHE

La publication de cette fiche a été motivée par le foisonnement des méthodes d'évaluation environnementale. Il en résulte une difficulté des parties prenantes à se faire un avis sur chacune d'entre elles et/ou à choisir une méthode adaptée à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la nécessité de créer une grille d'analyse rationnelle et standardisée a émergé. A vocation technique, ce guide est principalement destiné aux professionnels (acheteurs publics et privés, services de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, etc.) et aux partenaires institutionnels et ONG (associations de consommateurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics, universitaires). Dans la mesure où ce guide fournit des informations précises pour clarifier la compréhension des méthodes d'évaluation environnementale, il pourra aussi fournir des connaissances à vocation pédagogique.